Image not found or type unknown

durée du préavis pou résilation bail

Par **locatairedu72**, le **17/02/2010** à **15:51**

Merci de bien vouloir m'indiquer si je peux réduire mon préavis de résiliation de mon bail de 3 mois à 1 mois.
j'habite à 20 km (45min de route)de mon lieu de travail et j'ai retrouvé un logement sur la ville où je travaille actuellement et qui serait maintenant à 5 km du lieu de travail puis-je réduire ce préavis et pour quel motif.

Merci de m'indiquer les N° et lois des articles correspondant.

Existe t-il un minimum de kilometre pour faire valoir ces droits.

Dans l'attente de vous lire au plus vite recevez mes salutations respectueuses.

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés